

Bobigny, le 9 octobre 2007,

PAM 93 - Pour Aider à la Mobilité en Seine-Saint-Denis

Serge Méry, Vice-président chargé des transports et de la circulation, Vice-président du STIF et Hervé Bramy, Président du Conseil général, présentent aujourd'hui PAM 93.

Ce nouveau service public de transports collectifs ou individuels, est accessible à toute personne résidant en Seine-Saint-Denis et présentant une invalidité d'un taux égal ou supérieur à 80 %. Depuis le 8 octobre 2007, les usagers peuvent se rendre à travers toute l'Ile-de-France, de porte à porte, à l'aide de véhicules adaptés aux différents handicaps.

► RESERVER ET BOUGER PARTOUT EN ILE-DE-FRANCE

- réservations, de 7 h à 20 h, tous les jours de l'année
 - par téléphone au n° AZUR 0810 0810 93, tous les jours de 7 heures à 20 h, jusqu'à la veille du départ
 - par fax au 01 41 55 50 31 ou par courrier électronique à contact@pam93.info, jusqu'à l'avant-veille du départ
 - par courrier adressé à Pam 93 – 8 allée Saint-Anne – 93 600 Aulnay sous Bois
- transport de 6 h à minuit tous les jours de l'année (hors 1^{er} mai)

► Trois zones de tarification pour les usagers

zone 1	6 euros pour tout déplacement à l'intérieur de la Seine-Saint-Denis, dans Paris, dans les communes limitrophes de la Seine-Saint-Denis, ainsi que les aéroports de Roissy-Charles de Gaulle.
zone 2	9 euros pour tout déplacement dans le Val de Marne, les Hauts-de-Seine (hors communes limitrophes à la Seine-Saint-Denis), ainsi que les aéroports d'Orly
zone 3	15 euros pour tout déplacement dans le Yvelines, le Val d'Oise, l'Essonne et la Seine-et Marne (hors communes limitrophes à la Seine-Saint-Denis)

► UN GUIDE PRATIQUE DESTINE AUX USAGERS

Qu'est-ce-que-c'est ? ■ Combien ça coûte ? ■
Comment je m'inscris ? ■ Comment je réserve ?

Ce guide sera largement diffusé aux usagers.
Il est accessible sur www.seine-saint-denis.fr



Contacts presse :

Conseil général : Martine Moëllic - 01 43 93 94 30

Région Ile-de-France : Ghislaine Collinet - 01 53 85 66 66

STIF : Grégoire Koenig - 01 47 53 28 78

PAM 93 bénéficie du soutien financier du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, du Conseil régional d'Ile-de-France et du STIF.

Chaque partenaire participe à hauteur de 900 000 euros pour l'exploitation du centre de réservation, soit un maximum de 2,7 millions d'euros.

100% du financement des équipements sont pris en charge par le STIF et la Région Ile-de-France :

- mise en place de la centrale de réservation (jusqu'à 500 000 € maximum) à parité STIF/RIF
- équipement informatique embarquée des véhicules (4500 €/véhicule) à parité STIF/RIF

La Région Ile-de-France également 50% du montant subventionnable pour acquisition des véhicules (491 200 €) - avec le Département de la Seine-Saint-Denis.

C'est Flexité 93 qui a reçu la délégation de service public du Conseil général pour la mise en place et la gestion de PAM 93.

Flexité accompagne les collectivités territoriales dans leur démarche en leur proposant un service de qualité pour les usagers handicapés – réservation de voyages adaptés aux personnes à mobilité réduite et accompagnement des personnes handicapées.

Contacts presse :

Conseil général : Martine Moëllic - 01 43 93 94 30

Région Ile-de-France : Ghislaine Collinet - 01 53 85 66 66

STIF : Grégoire Koenig - 01 47 53 28 78